

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **6 novembre 2023**, à 20 h 00 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur Pierre Lavallée, maire suppléant, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

| | |
|---------------------------|--------------------------------|
| | Siège No 4 Alcide Boisvert |
| Siège No 2 Céline Couture | Siège No 2 Julien Paradis |
| Siège No 3 Michel Lalonde | Siège No 6 Marie-Pier Therrien |

Le maire François Fréchette est absent.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire suppléant, Pierre Lavallée, constate le quorum à 20 h et déclare la séance ouverte.

R 2023-11-224

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 6 novembre 2023

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 2 octobre 2023

Conseil

- 4 Dépôt - Déclaration des intérêts pécuniaires

Administration

- 5 Adoption des comptes à payer - Novembre 2023
- 6 Calendrier des séances 2024
- 7 Adoption IPC - Budget 2024
- 8 Indexation de la rémunération 2024
- 9 Renouvellement assurances 2024
- 10 MRC Drummond - Charges évaluation
- 11 Offre de service - Mandat audit
- 12 Entente de services pour la disposition des biens excédentaires - CAG
- 13 Fondation René-Verrier - Campagne de Poinsettias
- 14 Campagne du Coquelicot
- 15 Recouvrement toiture - Bureau municipal

Sécurité

- 16 Évaluation des équipements incendie
- 17 Renouvellement licence logiciel SOMUM
- 18 SIUCQ - Contribution annuelle 2024

Voirie

- 19 Prolongement du réseau d'égout - 1er et 2ième décompte
- 20 Personnel déneigement - 4ième chauffeur
- 21 Déneigement organismes
- 22 ARDAD - Demande d'autorisation de traverse
- 23 Entretien camionnette

Hygiène du milieu

- 24 OMH - Budget révisé 2023
- 25 Vidange station de pompage
- 26 Offre de service - Gestion et traitement des eaux usées 2024-2025-2026
- 27 Entente intermunicipale - Partage d'équipements de sécurité

Urbanisme et zonage

- 28 Comité consultatif urbanisme - Nomination présidente
- 29 Demande de dérogation mineure - lot 5 981 315
- 30 Offre de service 2024 - SCU Marc-Antoine Côté
- 31 Recommandation CPTAQ - Champs & Érables de L'Avenir Inc.

Loisirs et culture

- 32 École L'Avenir - Demande de soutien financier 2023-2024
- 33 Partenaire 12-18 - Contribution 2024
- 34 Cercle de Fermières - Demande de soutien financier 2024
- 35 Comité des loisirs - Subvention activités automne-hiver
- 36 Fabrique L'Avenir - Indexation loyer
- 37 Comité Partage - Demande de contribution
- 38 Souper des bénévoles
- 39 Décorations de Noël

Général

Varia :

- 40 **Correspondance**
- 41 **Période de questions**
- 42 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-225

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2023

Il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 2 octobre 2023, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

4. DÉPÔT – DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La directrice générale/greffière-trésorière, Mme Suzie Lemire, dépose au présent conseil les déclarations des intérêts pécuniaires de : Le maire François Fréchette, le conseiller Pierre Lavallée, la conseillère Céline Couture, le conseiller Michel Lalonde et le conseiller Julien Paradis.

ADMINISTRATION

R 2023-11-226

5. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – NOVEMBRE 2023

Il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de novembre 2023, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-227

6. CALENDRIER DES SÉANCES 2024

ATTENDU QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune des séances ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le calendrier ci-après pour la tenue des séances ordinaires du conseil municipal de 2024 qui débiteront à **19 h 30** :

| | |
|---------------------|----------------------|
| Lundi le 15 janvier | Lundi le 8 juillet |
| Lundi le 5 février | Lundi le 12 août |
| Lundi le 4 mars | Lundi le 9 septembre |
| Lundi le 8 avril | Lundi le 7 octobre |
| Lundi le 6 mai | Lundi le 4 novembre |
| Lundi le 3 juin | Lundi le 2 décembre |

Il est aussi résolu qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-228

7. ADOPTION IPC – BUDGET 2024

ATTENDU QU'en prévision de l'élaboration du budget 2024 le conseil doit adopter l'IPC pour 2024 ;

ATTENDU QUE le pourcentage d'indexation, utilisé pour établir les montants mentionnés au budget, correspond au taux d'augmentation moyen de l'indice des prix à la consommation pour le Québec d'octobre 2022 à septembre 2023 qui est de 5.14 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'utiliser un IPC de 5.14 % afin d'établir le budget 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-229

8. INDEXATION DE LA RÉMUNÉRATION 2024

ATTENDU QUE le conseil est satisfait du travail accompli par l'équipe municipale en place et souhaite préserver l'équité et la rétention de personnel ;

ATTENDU QUE l'IPC 2024 adopté à 5.14 % sera appliqué sur l'ensemble des salaires ;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu et étudié la grille de la rémunération pour 2024 ;

ATTENDU QUE, tel que prévu à l'article 9 du Règlement 732-19 sur le traitement des élus, la grille déposée prévoit que la rémunération ainsi que l'allocation des dépenses des élus seront indexées selon l'IPC prévu pour 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'indexer les salaires selon le tableau des salaires 2024 remis à tous les élus en appliquant l'IPC 2024 de 5.14 %.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

R 2023-11-230

9. RENOUELEMENT ASSURANCES 2024

ATTENDU la facture reçue de FQM Assurances pour le renouvellement des assurances de la municipalité pour un montant total de 33 996.01 \$ pour 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'accepter les factures de renouvellement des assurances au montant de 33 996.01\$ de FQM Assurances.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-231

10. MRC DRUMMOND – CHARGES ÉVALUATION

ATTENDU la résolution R 2022-12-290 prévoyant le mandat d'équilibration par réévaluation pour le rôle 2024-2025-2026 afin de rétablir l'équité, éviter les variations de valeur trop importantes et atteindre les prescriptions réglementaires sur l'équilibration d'un rôle d'évaluation ;

ATTENDU QUE la firme Cévimec-BTF a effectué le mandat et que la MRC de Drummond a remis une facture au montant de 11 832.62 \$ pour les charges d'évaluation tel que prévu au budget 2023 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le paiement de la facture de la MRC de Drummond au montant de 11 832.62 \$ pour le mandat d'équilibrage par réévaluation pour le rôle 2024-2025-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-232

11. OFFRE DE SERVICE – MANDAT AUDIT

ATTENDU QUE la firme FBL dépose à la municipalité son offre de service pour le mandat d'audit des états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 ;

ATTENDU QUE l'offre soumise au montant de 14 000 \$ correspond au besoin de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'accepter l'offre de service de la firme FBL pour le mandat d'audit des états financiers consolidés pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 et ce, selon l'offre tel que présenté. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière, Mme Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-233

12. ENTENTE DE SERVICES POUR LA DISPOSITION DES BIEN EXCÉDENTAIRES - CAG

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) offre aux municipalités leur service pour la gestion et disposition des biens excédentaires ;

ATTENDU la grille tarifaire 2023-2024 pour le service selon le service requis et la valeur obtenue;

ATTENDU QUE la signature d'une entente est requise afin d'obtenir les services du Centre d'acquisitions gouvernementales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière, Madame Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité de L'Avenir une entente de services pour la disposition de biens excédentaires avec le Centre d'acquisitions gouvernementales.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-234

13. FONDATION RENÉ-VERRIER – CAMPAGNE DE POINSETTIAS

ATTENDU la campagne de poinsettias de la Fondation René-Verrier permettant à la Fondation d'amasser des fonds ;

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité souhaite participer à la campagne de levée de fonds ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu que la Municipalité de L'Avenir commande 2 poinsettias de 12" pour un total de 150 \$ plus frais de livraison. Il est aussi résolu que la municipalité remettre à l'Église les poinsettias lors de la fermeture du bureau pour la période des fêtes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-235

14. CAMPAGNE DU COQUELICOT

ATTENDU QUE la filiale 51 de la Légion royale canadienne tient sa campagne annuelle du coquelicot du 27 octobre au 11 novembre afin de rendre hommage aux vétérans canadiens ;

ATTENDU l'invitation à déposer une couronne au montant de 200 \$ ou à faire un don dans le cadre de la cérémonie du souvenir qui se tiendra le 11 novembre prochain à 14h au parc St-Frédéric à Drummondville ;

ATTENDU QUE les dons perçus viennent en aide aux vétérans et à leur famille ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de remettre un montant de 100 \$ au Fonds du coquelicot afin de venir en aide aux vétérans et à leur famille.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-236

15. RECOUVREMENT TOITURE – BUREAU MUNICIPAL

ATTENDU QUE les travaux de remplacement du recouvrement de toiture était initialement prévu pour 2024 ;

ATTENDU QU'il serait préférable d'effectuer les travaux maintenant afin d'éviter des réparations supplémentaires ;

ATTENDU la plus basse soumission reçue de Construction K. Simard Inc. au montant de 13 900 \$;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'effectuer les travaux de remplacement de recouvrement de toiture du bureau municipal pour un montant de 13 900 \$.

Il est aussi résolu que le coût total des travaux soit affecté au surplus accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ

R 2023-11-237

16. ÉVALUATION DES ÉQUIPEMENTS INCENDIE

ATTENDU QUE la municipalité souhaite se départir de certains équipements incendie ;

ATTENDU QU'il y a lieu de faire évaluer les équipements avant d'en disposer ;

ATTENDU l'offre de service de Jean-Pierre Bergeron à 80 \$ de l'heure afin d'évaluer le potentiel de revente ainsi que la valeur des équipements pouvant être vendu ;

ATTENDU QU'environ une journée est requise pour l'évaluation des équipements ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'accepter l'offre de service de Monsieur Jean-Pierre Bergeron pour l'évaluation des équipements incendie pour un montant d'environ 640 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-238

17. RENOUVELLEMENT LICENCE LOGICIEL SOMUM

ATTENDU la facture reçue de SOMUM pour la licence annuelle 2023-2024 pour le système d'appel automatisé en cas d'urgence au montant de 1 252.36 \$ plus taxes ;

ATTENDU QUE le « Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre » mentionne qu'une municipalité locale doit, en tout temps, être en mesure de lancer l'alerte et de mobiliser les personnes désignées par la municipalité ;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu de renouveler la licence annuelle de SOMUM pour le système d'appel automatisé au montant de 1 252.36 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-239

18. SIUCQ – CONTRIBUTION ANNUELLE 2024

ATTENDU l'avis de contribution pour le renouvellement au 1^{er} janvier 2024 de l'adhésion au SIUCQ (Service d'Intervention d'Urgence Centre-du-Québec) ;

ATTENDU QUE le coût de la contribution 2024 du SIUCQ est fixé à 1.28 \$ par habitant, établi en fonction du dernier relevé de population de la MRC Drummond, soit 1 449 habitants pour un total de 1 811.25 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'adhérer aux services du SIUCQ pour l'année 2024, pour un montant de 1 811.25 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2023-11-240

19. PROLONGEMENT DU RÉSEAU D'ÉGOUT – 1^{ER} ET 2^{ÈME} DÉCOMPTE

ATTENDU le projet de prolongement du réseau d'égout sur la route Boisvert, rue Cloutier et Manon financé en partie par la TECQ et le revenu reporté des carrières et sablières (pour la portion de travaux de voirie sur la route Boisvert) ;

ATTENDU la facture 015240 de R. Guilbault Construction Inc. pour le premier décompte progressif au montant de 150 341.71 \$ plus taxes et la facture 015282 au montant de 260 898.88 \$ plus taxes pour le deuxième décompte ;

ATTENDU l'approbation de la firme Exp pour les décomptes progressifs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'autoriser le paiement de la facture 015240 et la facture 015282 de R. Guilbault Construction Inc. pour le premier et le second décompte progressif.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-241

20. PERSONNEL DÉNEIGEMENT – 4^{ÈME} CHAUFFEUR

ATTENDU l'arrêt de travail de Monsieur Jean-Guy Pepin en mai 2020 suite à une blessure ;

ATTENDU QUE M. Jean-Guy Pepin peut maintenant réintégrer son emploi ;

ATTENDU QU'il a été convenu avec M. Pepin que celui-ci occupe le poste de 4^{ième} chauffeur pour l'hiver 2023-2024 et ce, selon le taux horaire établi selon la grille des salaires 2023 ainsi que celle de 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu de réintégrer M. Jean-Guy Pepin au poste de 4^{ième} chauffeur pour l'hiver 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-242

21. DENEIGEMENT ORGANISMES

ATTENDU QUE la municipalité souhaite soutenir les organismes ;

ATTENDU QUE la municipalité, tel que les années précédentes, souhaite aider les organismes en effectuant le déneigement à l'église, à l'âge d'or et la Maison de la Culture ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite également déneiger la piste cyclable;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu que la municipalité effectue le déneigement de la piste cyclable, du stationnement de l'église, de l'âge d'or et de la Maison de la Culture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-243

22. ARDAD – DEMANDE D’AUTORISATION DE TRAVERSE

ATTENDU la demande écrite de Club de motoneige ARDAD de Drummondville afin de recevoir l'autorisation de traverser certains chemins publics de la municipalité par un sentier de motoneige pour la saison 2023-2024 ;

ATTENDU QUE les traverses demandées sont situées sur les routes énumérées ici-bas ;

| | | |
|---------------------------------------|---------------|----------|
| 5 ^e Rang | Lot 5 981 555 | Traverse |
| 4 ^e Rang | Lot 6 420 478 | Traverse |
| 2 ^e Rang | Lot 5 981 045 | Traverse |
| 1 ^{er} Rang | Lot 5 981 993 | Traverse |
| 5 ^e et 6 ^e rang | Lot 5 981 343 | 500 m. |
| Route O'Brien | Lot 5 981 555 | Traverse |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'accorder la demande du Club de motoneige ARDAD pour une autorisation de traverse de chemins publics situés sur le territoire de la municipalité, par un sentier de motoneige pour la saison 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-244

23. ENTRETIEN CAMIONNETTE

ATTENDU QUE les plaquettes et disques de freins arrière sont à remplacer sur la camionnette ;

ATTENDU QUE le coût de remplacement est estimé à environ 800 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'autoriser le remplacement des plaquettes et disques de freins arrière sur la camionnette pour un montant estimé d'environ 800 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2023-11-245

24. OMH – BUDGET RÉVISÉ 2023

ATTENDU le dépôt du budget révisé de l'OMH (Office municipal d'habitation) 2023 ;

ATTENDU QUE selon le budget présenté, la contribution municipale de 2023 est de 581 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'accepter le budget révisé 2023 déposé par l'OMH. Il est aussi résolu de verser le montant de 581 \$ à l'OMH pour l'année 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-246

25. VIDANGE STATION DE POMPAGE

ATTENDU QUE la vidange de la station de pompage est à effectuer ainsi que le nettoyage de trou d'homme ;

ATTENDU l'offre de service de Vacuum Drummond au montant d'environ 1 415 \$ plus taxes selon la quantité recueilli ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de faire le nettoyage de la station de pompage et de trou d'homme par Vacuum Drummond pour un montant d'environ 1 415 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-247

26. OFFRE DE SERVICE – GESTION ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES 2024-2025-2026

ATTENDU l'offre de service reçue de Monsieur Olivier Précourt pour la gestion des eaux usées et eau potable ;

ATTENDU QUE M. Précourt s'occupe de la gestion des eaux usées depuis plusieurs années à la municipalité et connaît bien nos installations ;

ATTENDU QUE l'offre de service tel que présentée est au montant annuel de 20 800 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'accepter l'offre de service de M. Olivier Précourt pour la gestion et le traitement des eaux usées et eau potable pour 2024-2025-2026 pour un montant annuel de 20 800 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-248

27. ENTENTE INTERMUNICIPALE – PARTAGE D'ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

ATTENDU QUE la municipalité doit avoir recours à un équipement de sécurité en espace clos à quelques reprises durant l'année ;

ATTENDU le coût de l'équipement et d'entretien annuel considérable d'un tel équipement ;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Albert dispose de cet équipement et propose aux municipalités ayant un contrat de service avec M. Olivier Précourt (au nombre de quatre) de partager le coût initial d'achat de l'équipement au montant de 4 410 \$ plus les frais annuels d'inspection pour leur certification annuelle ;

ATTENDU QUE selon l'entente aucun frais d'utilisation ne sera facturé et que M. Précourt sera responsable des équipements ;

ATTENDU QUE la municipalité de St-Albert est désignée comme gestionnaire de l'entente et assurera le partage des frais d'entretien entre les municipalités et la gestion des inspections annuel pour leur certification ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu d'accepter l'entente de partage d'équipements de sécurité en espace clos proposé par la municipalité de St-Albert. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière, Madame Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la Municipalité les documents relatifs à l'entente. Il est aussi résolu d'autoriser les paiements de factures reliées à l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2023-11-249

28. COMITÉ CONSULTATIF URBANISME – NOMINATION PRÉSIDENTE

ATTENDU QUE M. Alcide Boisvert a quitté le comité consultatif d'urbanisme suite à son élection ;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un(e) président(e) de CCU ;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont proposé la candidature de Madame Manon Labrie à titre de présidente du CCU ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de nommer Madame Manon Labrie présidente du CCU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-250

29. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – LOT 5 981 315

ATTENDU la demande de dérogation mineure déposée pour le lot 5 981 315, 289 route 143 ;

ATTENDU QUE la demande consiste à obtenir l'autorisation de créer, en morcelant le lot 5 981 315, un lot distinct pour la résidence ayant une largeur de 27.46 mètres alors que le règlement de lotissement exige une largeur de 50 mètres ;

ATTENDU QUE les distances séparatrices sont respectées et que les autres normes tel que la fosse septique sont également conforme ;

ATTENDU QUE la demande respecte les orientations et objectifs du plan d'urbanisme ;

ATTENDU QUE la demande ne porte pas atteinte à la jouissance par les propriétaires des immeubles voisins ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a analysé la demande et recommande son acceptation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le lot 5 981 315 afin de créer un lot ayant une largeur de 27.46 mètres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-251

30. OFFRE DE SERVICE 2024 – SCU MARC-ANTOINE CÔTÉ

ATTENDU l'offre de service reçue de notre consultant en urbanisme, Service Conseil en Urbanisme Marc-Antoine Côté pour l'année 2024 ;

ATTENDU QUE l'offre propose une banque d'heures équivalente à 5 000 \$ plus taxes et déplacements ;

ATTENDU QUE cette banque d'heures n'engage pas la municipalité à dépenser la totalité de cette somme, elle garantit seulement une prestation professionnelle au besoin ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'accepter l'offre de service pour l'année 2024 de Service Conseil en Urbanisme Marc-Antoine Côté pour les services professionnels en urbanisme pour un montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-252

31. RECOMMANDATION CPTAQ – CHAMPS & ÉRABLES DE L'AVENIR INC.

ATTENDU la demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (CPTAQ) de Champs & Érables de L'Avenir Inc. pour les lots 5 982 685 et 5 982 686 à L'Avenir ;

ATTENDU QUE Champs & Érables de L'Avenir Inc. s'adresse à la CPTAQ afin de demander l'autorisation d'acquérir une portion de terre boisée, contiguë à sa propriété, désignée étant une partie du lot 5 982 686 appartenant à la compagnie Ferme Lait-Caprin Inc. et qu'en contrepartie, Champs & Érables de L'Avenir Inc. cèdera une portion de terre agricole, désignée comme étant une partie du lot 5 982 685 du cadastre du Québec ;

ATTENDU QUE le projet nécessite une demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec ;

ATTENDU QUE les superficies concernées par cette transaction sont comparables et représentent 5.65 hectares pour la partie du lot 5 982 685 et 6.88 hectares pour la partie du lot 5 982 686 ;

ATTENDU QUE cette transaction permettrait la fin de la location des champs agricoles sur le lot 5 982 685 par Ferme Lait-Caprin Inc. et régulariserait la situation d'une portion d'érablière en exploitation sur le lot 5 982 686 par Champs & Érables de L'Avenir Inc. ;

ATTENDU QUE le projet est conforme au Règlement de zonage # 654-12 de la Municipalité de L'Avenir ;

ATTENDU QUE l'autorisation, si elle est accordée, n'affectera pas l'homogénéité de la communauté et l'exploitation agricoles ;

ATTENDU QUE l'autorisation si elle est accordée n'affectera pas les ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu que le conseil de la Municipalité de L'Avenir recommande l'acceptation de la demande de Champs & Érables de L'Avenir Inc. à la CPTAQ pour les lots 5 982 685 et 5 982 686.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2023-11-253

32. ÉCOLE DE L'AVENIR – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER 2023-2024

ATTENDU QUE l'École L'Avenir demande à la municipalité un soutien financier de l'ordre de 2 500 \$ pour 2023-2024 ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite également que les organismes de la Municipalité tels que le comité des loisirs et le camp de jour puissent informer les parents des activités par des communiqués transmis par le sac d'école des enfants ou tout autre moyen de communication ;

ATTENDU QUE le conseil souhaite recevoir un compte-rendu de l'utilisation du soutien financier 2023-2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'octroyer un soutien financier de 2 500 \$ à l'École L'Avenir pour 2023-2024 qui sera remis en trois versements soit en décembre 2023, mars 2024 et mai 2024. Il est aussi résolu que le soutien financier soit conditionnel à ce que les organismes de la Municipalité puissent envoyer des communiqués aux parents via le sac d'école des enfants ou tout autre moyen de communication.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-254

33. PARTENAIRE 12-18 – CONTRIBUTION 2024

ATTENDU la contribution financière demandée pour 2024 au montant de 4 129.65 \$ représentant 2.85 \$ par habitant ;

ATTENDU QUE la contribution permet à la municipalité d'avoir une ressource à L'Avenir pour Partenaire 12-18 à raison d'une fois semaine ;

ATTENDU QUE depuis quelques années, la formule de Partenaire 12-18 ne semble plus correspondre au besoin de la municipalité ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite offrir une formule différente pour les jeunes de 12 à 18 ans ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu que la municipalité se retire de Partenaire 12-18 et ce, à compter de 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-255

34. CERCLE DE FERMIÈRES – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER 2024

ATTENDU la demande reçue du Cercle de Fermières L’Avenir demandant l’aide de la municipalité afin de bénéficier d’un local sans frais ;

ATTENDU QUE le Cercle de Fermières occupe présentement le local situé au sous-sol de la Maison de la Culture ;

ATTENDU QUE le local leur convient très bien cependant, les frais mensuels sont difficiles à assumer puisque qu’il devient de plus en plus ardu d’organiser des levées de fonds pour contribuer à défrayer le coût du loyer ;

ATTENDU QUE le montant prévu pour le local en 2024 est de l’ordre de 6 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu que la municipalité remettre au Cercle de Fermières L’Avenir un montant de 6 000 \$ pour 2024 pour la location du local.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-256

35. COMITÉ DES LOISIRS – SUBVENTION ACTIVITÉS AUTOMNE-HIVER

ATTENDU la subvention au Comité des loisirs prévue au budget 2023 au montant de 16 000 \$ pour les activités ;

ATTENDU QU’un montant de 8 000 \$ reste à verser en subvention ;

ATTENDU QU’il y a lieu de verser le montant de 8 000 \$ restant pour l’organisation des activités d’automne-hiver ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par la conseillère Marie-Pier Therrien et résolu de verser une subvention de 8 000 \$ au Comité des loisirs tel que prévu au budget 2023.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-257

36. FABRIQUE L’AVENIR – INDEXATION LOYER

ATTENDU QUE le bail de location entre la municipalité et la Fabrique de L’Avenir pour l’utilisation du local de la bibliothèque ainsi que l’église pour les séances du conseil et divers évènements ;

ATTENDU QUE le présent bail, au montant de 20 000 \$ par année, est en vigueur depuis 2013 et ce, au même montant malgré le fait que la municipalité utilise plus fréquemment l’église ;

ATTENDU QUE la Fabrique demande à la municipalité d’indexer le montant remis à la Fabrique afin de lui permettre de couvrir les frais d’entretien et de chauffage supplémentaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Alcide Boisvert et résolu de verser un montant supplémentaire de 2 000 \$ à la Fabrique en 2024 afin de couvrir les frais supplémentaires d’entretien et de chauffage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-258

37. COMITÉ PARTAGE – DEMANDE DE CONTRIBUTION

ATTENDU QUE le Comité Partage L'Avenir organise et coordonne la guignolée à L'Avenir ;

ATTENDU QUE pour cette année, il n'y aura pas de collecte porte-à-porte mais un point de chute pour les denrées qui aura lieu le 26 novembre de 8h à 16h à l'Église ;

ATTENDU QUE les citoyens peuvent également faire parvenir des dons en argent et/ou chèques (au nom du Comité Partage L'Avenir) au bureau de la Fabrique et au bureau municipal ;

ATTENDU QU'afin d'informer la population, le Comité Partage L'Avenir souhaite faire un envoi postal ;

ATTENDU QUE le Comité Partage L'Avenir demande à la municipalité si elle souhaite contribuer en payant les frais de l'envoi postal au montant de 200 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de remettre un montant de 200 \$ au Comité Partage L'Avenir pour les coûts de l'envoi postal pour la guignolée 2023.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-259

38. SOUPER DES BÉNÉVOLES

ATTENDU QUE la municipalité souhaite continuer la tradition de remercier les bénévoles œuvrant dans les différents organismes de la municipalité en leur offrant un souper lors d'une soirée à la Maison de la Culture ;

ATTENDU QUE le souper aura lieu le 14 décembre 2023 ;

ATTENDU QU'un montant d'environ 3 000 \$ est nécessaire pour la tenue de l'évènement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu que la municipalité invite les bénévoles œuvrant dans les différents organismes de la municipalité à un souper le 14 décembre afin de les remercier de leur implication. Il est aussi résolu d'autoriser une dépense d'environ 3 000 \$ pour la tenue de l'évènement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2023-11-260

39. DÉCORATIONS DE NOËL

ATTENDU QUE la municipalité souhaite décorer la municipalité pour la période des fêtes ;

ATTENDU QU'un montant d'environ 800 \$ est nécessaire pour les décorations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de rendre disponible un montant de 800 \$ pour les décorations de Noël.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

40. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois d'octobre 2023 est remis à tous les conseillers.

41. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2023-11-261

42. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde de lever la séance à **20 heures 42 minutes**.

Pierre Lavallée
Maire suppléant

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, Pierre Lavallée, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 4 décembre 2023.

| Nom fournisseur | Description | Solde |
|------------------------|---|--------------|
| GloboCam Estrie Inc. | Entretien Western Star | 49.21 \$ |
| Daphnée Proulx | Subven. Intra couche lavables | 200.00 \$ |
| Air Comprimé P.P | R2023-10-217 Sandblast peigne à glace | 413.91 \$ |
| Gilles Mailloux | Photo Conseillers municipal | 100.00 \$ |
| Mario Charland | R2023-10-222 achat citrouilles | 96.00 \$ |
| Entreprise E. Bélanger | R2023-06-144 Débroussaillage bords de chemin | 10 985.86 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse TEU 2023-08-29 / Certificat # 3687127 & 3682371 | 162.12 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse EP 2023-08-29 / Certificat # 3684898 | 96.58 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse EP 2023-09-26 / Certificat # 3711395 | 60.37 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse EP 2023-09-26 - Certificat # 3712768 & 3714456 | 98.31 \$ |
| Eurofins Environex | Analyse TEU 2023-09-26 / Certificat # 3715678 & 3715842 | 274.22 \$ |

| | | |
|---|--|-------------|
| Excavation Réal Couture | R2023-08-180 Nett. fossés Dumoulin, Ployard, 6e & 8e rang | 9 657.90 \$ |
| Société Immobilière Sommet | Location - Tour Avenir - Novembre 2023 | 410.48 \$ |
| Ass. des Chefs en sécurité Incendie du Québec | Pompier Cotisation membre actif Année 2022 | 321.93 \$ |
| Isabelle Vanier | Dépenses Essence camion F-150 | 175.95 \$ |
| Isabelle Vanier | Dépenses Cueillette d'huile vrac (Véolia) | 143.72 \$ |
| Isabelle Vanier | Dépenses Essence camion F-150 | 351.64 \$ |
| Kubota Drummondville | Entretien Tracteur à gazon (filtre et huile) | 61.86 \$ |
| Suroît Propane | Location réservoir 9 oct. 23 au 8 oct. 2024 | 287.44 \$ |
| Suroît Propane | Chauffage propane Salle des loisirs | 310.87 \$ |
| Mun. de St-Cyrille de Wendover | Entente Intermunicipale Disposition boues | 81.25 \$ |
| Carrières PCM Inc. | Enrochement 6e Rang | 303.86 \$ |
| Cent. du Camion Beaudoin Inc. | Entretien Tract. New holland, Mack , Western star (huile) | 540.10 \$ |
| Luc Giguère | Déplacement Carrières/sablières (25-09 au 27-09-2023) | 20.15 \$ |
| Luc Giguère | Déplacement Carrières/ sablières (02-10 au 04-10-2023) | 19.09 \$ |
| Luc Giguère | Déplacement Carrières / sablières (10-10 au 12-10-23) | 15.37 \$ |
| CSS Des Chênes | Fibre Optique Octobre 2023 | 278.92 \$ |
| Steve Blais Lavage Mobile | R2023-09-195 Antirouille mack & western | 1 609.65 \$ |
| Sel Drummond | R2023-10-216 Sel déglacant pour trottoir | 537.46 \$ |
| Monsieur Bibitte Extermination | R2023-10-221 Service exterminateur Loisirs | 797.65 \$ |
| Jonathan Michaud | Trappage castors 6 août au 21 août | 335.00 \$ |
| Macpek | Entretien petits outils (serre-cable) | 71.77 \$ |
| Macpek | Entretien Mack (colle pour réflecteur) | 9.24 \$ |
| Excavation Yergeau enr | R2023-09-194 Abrasif 2023-2024 et installer toiles | 2 150.03 \$ |
| Exc. J. Noel Francoeur inc | Rechargement 4e Rang | 1 870.40 \$ |
| Bisson Service | Garage réparation pompe du puit | 331.45 \$ |
| Bisson Service | Garage réparation pompe du puit | 718.91 \$ |
| Garage Francis Demanche | Entretien F-150 Changement pneus , huile | 187.23 \$ |
| Groupe Maska Inc. | Entretien Mack (traitement Rain-X/Anc. Equip. Jaune 340 G) | 29.70 \$ |
| Englobe Corp. | R2023-06-139 Égout contrôle de qualité | 5 650.06 \$ |
| Jacques Laferté Ltée | Garage Réparation soffite couverture avant | 80.46 \$ |
| Jacques Laferté Ltée | Garage Retour de marchandise soffite | (40.23 \$) |
| Canac | Cloture hiver / poly velours salle patin | 85.95 \$ |
| Les Services exp inc | R2023-05-126 Prolong. Égout Boisvert, Cloutier, Manon | 5 712.82 \$ |
| Machinerie C & H inc | Entretien New holland (Tuyau hydraulique, huile) | 1 799.28 \$ |
| Therrien, Couture, Jolicoeur s.e.n.c.r.l. | Honoraires juridique N/D 8121307-001 | 1 195.04 \$ |
| Martech inc. | R2023-10-215 Signalisation route Boisvert et 1er Rang | 297.22 \$ |
| Megaburo | Compteur photocopieur couleur 31-08 au 30-09-2023 | 56.43 \$ |
| Megaburo | Compteur photocopieur noir 31-08 au 30-09-2023 | 24.98 \$ |
| Megaburo | Papeteries (boîte papier lettre, agrafeuse, pinces) | 102.28 \$ |
| Megaburo | Papeterie | 27.41 \$ |
| MRC Drummond | Service d'inspection / Septembre 2023 | 2 566.46 \$ |
| Petite caisse | Timbre client État-Unis - savons à mains | 14.71 \$ |

| | | |
|----------------------------|---|---------------------|
| Petite caisse | Audio Conseil Octobre 2023 - eau Amaro | 54.00 \$ |
| Plomberie Albo | Réparation point d'eau McGiveney et Allard | 126.63 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | Vignette # 07-814 + 07-815 bac excédent. 1017 5e Rang | 83.76 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | Collecte conteneur garage - 23 octobre 2023 | 65.00 \$ |
| Marc-Antoine Coté | R2022-12-304 Consultations diverses en urbanisme | 632.36 \$ |
| Sel Warwick inc | R2023-09-194 Sel à glace | 11 842.38 \$ |
| General Bearing Service | Réparation Mack - roulement, palier et accessoire | 98.08 \$ |
| Outilmax | Chariot porte roue | 206.96 \$ |
| Outilmax | Entretien compresseur air max huile compr. | 177.47 \$ |
| Ste-Marie Centre du Camion | Entretien Mack (changement d'huile) | 312.80 \$ |
| Vitrierie Baril 2001 inc | Loisirs Réparation thermos vitre cassée | 640.04 \$ |
| Microtec Informatique | Support technique problème imprimante DGA | 94.86 \$ |
| Microtec Informatique | Support technique problème microsoft DG + DGA | 107.21 \$ |
| Microtec Informatique | Support technique problème adobe acrobat DGA | 47.42 \$ |
| Précourt Olivier | Contrat TEU Septembre et Octobre 2023 | 4 425.74 \$ |
| Lemire Suzie | Frais déplac, Colloque ADMQ, Rencontre DG & loisirs | 119.41 \$ |
| Lemire Suzie | Licence mensuelles Outlook - Octobre 2023 | 41.85 \$ |
| | SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER | 70 814.44 \$ |

Incompressibles

| Nom fournisseur | Description | Solde |
|-------------------------------------|---|--------------|
| Gestimark | R2023-06-133 Mise à jour - Site Web | 862.31 \$ |
| Service de sécurité ADT Canada inc. | Système Alarme 2023-11-01 au 2024-01-31 | 148.32 \$ |
| Bell Mobilité | 313-3150 / 475-5374 (Octobre) | 163.68 \$ |
| Marylène Sauvé | Allocation Cellulaire | 50.00 \$ |
| Marylène Sauvé | Dépenses bonbon Halloween, Papeterie , chaise, bureau | 743.43 \$ |
| Comité des Loisirs de L'Avenir inc. | R2023-10-220 Croque-livres | 430.35 \$ |
| Sylvie Giroux | Dépenses, Déplacement, Articles Hygiène, Timbres, lettre recommandé | 667.73 \$ |
| Curtis Cross | R2022-11-276 Allocation cellulaire | 50.00 \$ |
| Excavation J. Noël Francoeur | R2023-09-194 (route marcotte) R2023-08-181 abrossif | 11 604.43 \$ |
| Hydro-Québec | Lumières de rues 1er sept. au 30 sept. | 463.82 \$ |
| Hydro-Québec | Étang 17 août au 17 octobre 2023 | 486.29 \$ |
| Hydro-Québec | Station de pompage 17 août au 17 octobre | 98.89 \$ |
| Infotech | R2023-10-211 Papeterie 2024 | 1 178.49 \$ |
| François Frechette | R2021-11-243 Alloc. cellulaire, dépenses Congrès FQM | 1 255.92 \$ |
| François Frechette | Frais déplacement Congrès FQM | 182.32 \$ |
| Cogeco Connexion inc. | Loisirs 25 septembre au 24 octobre | 86.12 \$ |
| Cogeco Connexion inc. | Bureau 24 septembre au 23 octobre | 269.34 \$ |
| Cogeco Connexion inc. | Garage 13 octobre au 12 novembre | 99.92 \$ |
| Cogeco Connexion inc. | Bureau 24 octobre au 23 novembre | 269.34 \$ |
| Banque Royale | R2021-11-258 Crédit-bail Camion Western Star | 2 253.34 \$ |

| | | |
|----------------------------------|---|----------------------|
| MRC Drummond | R2023-01-006 Quote-Part (octobre) | 8 310.77 \$ |
| RGMR | R2023-01-006 Quote-Part (octobre) | 11 257.39 \$ |
| Sureté du Québec | R2023-04-084 Tarification 2023 SQ (2eme Versement) | 66 947.00 \$ |
| Ville de Drummondville | R2023-04-083 Entente délégation service incendie 2ème Versement | 46 110.40 \$ |
| Suzie Lemire | R2018-12-308 Allocation cellulaire | 50.00 \$ |
| Plein Air Drummond | R2023-10-219 Réparation pont de la piste cyclable | 46 608.43 \$ |
| Maison de la Culture de L'Avenir | R2023-09-199 Aide financière Lever de fonds | 5 000.00 \$ |
| Greco | Location photocopieur | 136.42 \$ |
| | SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES | 205 784.45 \$ |

| | |
|--|----------------------|
| SALAIRES OCTOBRE 2023 | |
| Salaires nets octobre 2023 | 20 744.68 \$ |
| Remise provinciales octobre 2023 | 6 962.46 \$ |
| Remise fédérales octobre 2023 | 2 536.83 \$ |
| SOUS-TOTAL SALAIRES OCTOBRE 2023 | 30 243.97 \$ |
| SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER OCTOBRE 2023 | 70 814.44 \$ |
| SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES OCTOBRE 2023 | 205 784.45 \$ |
| TOTAL COMPTES À PAYER OCTOBRE 2023 | 306 842.86 \$ |